

## Compétences requises pour la tenue de l'emploi de coordonateur/animateur de RPE

### SAVOIRS

LIBELLE DE LA CONNAISSANCE	DEFINITION
<b>Les missions et fonctionnement d'un Ram</b>	Connaissance de la Lettre circulaire Cnaf et du guide référentiel Cnaf sur les Ram/RPE
<b>Orientations stratégiques et politique petite enfance du département</b>	Orientations politiques et stratégiques du département (convention territoriale global (Ctg), contrat "enfance et jeunesse" (Cej), plan de développement etc..) L'environnement local (caractéristiques des territoiree, implantation des modes d'accueil de la petite enfance et structures culturelles).
<b>Les acteurs de la petite enfance</b>	Le rôle des acteurs de la petite enfance et leurs compétences respectives Les professionnels de la petite enfance; Les distinctions entre les modes d'accueil Les modes d'accueils et équipements (bibliothèques, ludothèques etc..) du territoire
<b>Législation et réglementation des partenaires</b>	Connaître les champs de compétence des partenaires (Caf, Pmi, Trésor public, pôle emploi, conseil général, Cnam, commune, Direccte...)
<b>Connaissances de l'enfant et de son développement</b>	Le développement de l'enfant Les spécificités des accueils particuliers (enfants en situation de handicap, accueil d'urgence, horaires spécifiques) Les besoins de l'enfant accueilli (adaptation, séparation, sécurité affective) La place des parents et des professionnels dans la co-éducation du jeune enfant
<b>Modalités d'activité des professionnels de l'accueil individuel</b>	Les conditions d'accès et l'activité d'assistant maternel (agrément, spécificités de l'accueil au domicile de l'assistant maternel) Les conditions d'accès et l'activité de garde d'enfants à domicile (spécificités de l'accueil au domicile des parents, emploi direct, services mandataires ou prestataires) ;
<b>Cadre règlementaire relatif à la relation employeur-salarié</b>	Droit du travail et droits sociaux applicables aux professionnels de l'accueil individuel Les prestations légales versées aux familles par la Caf ou la Msa ; Les aides versées aux assistants maternels par la Caf ou la Msa ; Le dispositif de formation continue et ses acteurs.
<b>Techniques de comptabilité, de gestion budgétaire et de trésorerie</b>	Connaissances de gestion comptable, budgétaire.

(le cas échéant)

## SAVOIR-FAIRE

LIBELLE DE LA COMPETENCE	DEFINITION
<b>Adaptabilité</b>	S'adapter à des interlocuteurs, des situations, et des activités nouvelles.
<b>Autonomie</b>	Accomplir ses activités professionnelles impliquant la définition d'objectifs et la négociation des moyens correspondants dans son périmètre d'activité.
<b>Pédagogie</b>	S'appuyer sur des modalités de transmission de savoirs/savoir-faire adaptées au public et aux problématiques rencontrées.
<b>Anticipation/Veille informative</b>	Identifier, les évolutions réglementaires à partir des sources d'informations existantes. Les transmettre au public concerné (assmat,parents, partenaires,...)
<b>Diagnostic/analyse</b>	Réaliser le diagnostic d'un territoire en mettant en évidence les problématiques et en caractérisant les enjeux.
<b>Résolution de problématiques</b>	Appliquer, adapter ou concevoir des solutions afin de résoudre une problématique
<b>Techniques de gestion des conflits</b>	Apaiser une situation de tension en adoptant un mode de communication et des actions appropriés
<b>Gestion de projet</b>	Conduire un projet dans un cadre prédéfini en déclinant les objectifs opérationnels, en mobilisant les ressources et compétences nécessaires et en coordonnant le déroulement du projet jusqu'à son terme
<b>Techniques et traitements statistiques</b>	Méthodologies relatives aux enquêtes de satisfaction et aux statistiques
<b>Outils bureautiques</b>	Traitement de texte, tableur, base de données, etc. Logiciels professionnels
<b>Techniques de communication</b>	Prise de note et rédaction de comptes rendus, bilans,etc. Techniques d'expression orale.
<b>Techniques d'entretien</b>	Accueil et relation avec l'utilisateur

**Techniques d'animation  
de groupe**

Conception de projets collectifs  
Méthode d'échanges de  
pratiques  
Conception d'animation auprès des jeunes enfants

## SAVOIR-FAIRE RELATIONNELS :

LIBELLE DE LA COMPETENCE	DEFINITION
<b>Qualité d'expression orale et écrite</b>	Concevoir, transmettre et/ou présenter un message exigeant une adaptation du fond et de la forme en fonction de son auditoire
<b>Ecoute</b>	Pratiquer une écoute active en reformulant le cas échéant les propos d'un interlocuteur en vue d'instaurer un échange constructif
<b>Force de conviction/ Négociation</b>	Argumenter en tenant compte des points de vue exprimés afin de convaincre
<b>Conduite de réunion/animation de groupe</b>	Préparer et animer des réunions d'échange en s'assurant de la bonne compréhension de chacun en utilisant les techniques d'animation appropriées
<b>Coopération/ partenariat / travail en réseau</b>	Créer les conditions de confiance réciproque afin d'entretenir et/ou de faire évoluer les partenariats existants internes ou externes
<b>Conseil/Accompagnement</b>	Aider l'interlocuteur à identifier ses besoins, à trouver une solution soit à partir de ses ressources ou de l'aider à contruire une solution appropriée